

Le Royaume-Uni, leader en Europe

Alors que la France devrait avoir son premier parc éolien en mer en service d'ici au mois de décembre avec l'achèvement des travaux au large de Saint-Nazaire, le Royaume-Uni en comptait déjà quarante-quatre à la fin de l'année dernière. Les énergéticiens français impliqués dans le secteur ne s'y sont, du reste, pas trompés.

EDF Renouvelables, Engie et Total Energies développent tous des projets outre-Manche. Cette trajectoire vers le leadership européen de l'éolien en mer, le pays s'en est donné les moyens au tournant du millénaire. Après avoir installé ses deux premières éoliennes offshore à Blyth en 2000, soit près de dix ans après leurs homologues danoises du parc de Vindeby, le Royaume-Uni lance en 2001 son premier appel d'offres. Le Round 1 comme il est appelé valide dix-sept projets. Douze pour 1,2 GW seront réalisés au final.

Du vent et de faibles profondeurs

En même temps que les premiers parcs entrent en production en 2003, le Round 2 est lancé. Quinze projets pour 7 GW sont retenus. La rapidité avec laquelle se sont enchaînés les deux appels d'offres et le volume attribué lors du second livrent un message clair. Le pays a la volonté politique de développer une filière industrielle de l'éolien en mer. L'époque est aux premières directives européennes pour développer les énergies renouvelables.

Le Royaume-Uni dispose, de plus, de l'un des meilleurs gisements de vent pour l'éolien offshore et bénéficie en mer du Nord de faibles profondeurs même très éloignées de la côte, propices à l'installation d'éoliennes sur fondations.

Le Crown estate, qui gère les biens de la Couronne britannique dont la mer, et s'occupe à ce titre de lancer les appels d'offres, « a vu dès 2001 dans l'éolien en mer un relais de croissance à l'industrie de l'oil & gas en perte de vitesse. Sa culture de l'exploitation du milieu maritime, sa parfaite connaissance des fonds marins, ses moyens ont permis d'aller très vite et de donner une direction claire », explique Brice Cousin, directeur du développement offshore chez WPD.

Le Round 3, lancé en 2008, vient amplifier l'engagement du pays. Le Crown estate y propose neuf zones pour une capacité de 30 GW. La filière est définitivement lancée d'autant que le prix de l'éolien en mer ne va cesser de baisser.

Alors qu'en 2015, les premiers contrats concernant le mécanisme de soutien aux énergies décarbonées, mis en place par le gouvernement britannique en 2013, se situaient entre 114 et 120 livres le MWh (132 à 139 €), les derniers, délivrés en juillet, étaient à 37,35 livres le MWh (43 €).

L. F.